

Terril de l'Espérance

Entrée située au coin des rues Pasteur et Jean Jaurès à 4420 Montegnée.

Notre région comptant un grand nombre de terrils, ceux-ci s'avèrent être des sites relais intéressants en matière d'espèces ornithologiques et biologiques.

Ainsi, il existe une volonté de la part de la Région wallonne de créer un réseau à travers la Wallonie en classant les terrils.

Ancien crassier de 82 m de hauteur, originaire du début 19^{ème}, le terril de l'Espérance appartient au charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune jusqu'au 31 août 1990, date à laquelle il devient propriété de la Commune.

Il sera alors classé en catégorie A par la Région wallonne c'est-à-dire qu'il ne peut être exploité, on décide plutôt d'y constituer une réserve naturelle urbaine et éducative.

La Commune s'est donc investie dans un plan de valorisation de la faune et de la flore du terril afin d'assurer sa biodiversité.

Plusieurs actions sont menées :

- Suivi ornithologique (bagueage, installation de nichoirs, mise en place de plates-formes de nourrissage).
- Projet d'élaboration d'un gîte d'hibernation pour chauve-souris. (+ Lien : <http://www.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/ecologie/mammiferes/chauvessouris/home.html>)
- Protection du milieu.

Ainsi, le terril compte un nombre croissant d'espèces végétales et animales.

Pour sensibiliser le public à cette biodiversité, des activités sont organisées :

- Les enfants ont l'occasion de découvrir le terril grâce à un sentier pédagogique. Le long de ce dernier, se trouvent 19 panneaux reprenant chacun une question ayant pour thème la faune, la flore, la mine ou les oiseaux. Ce parcours éducatif est agrémenté d'une série de fiches illustrant les 19 questions avec des explications complémentaires plus détaillées sur le sujet abordé (ces fiches sont disponibles gratuitement sur demande au Service Environnement).
- Visites guidées réalisées par un ornithologue et un guide nature.